

FORMATION CONTINUE

L'apprentissage par problème et l'apprentissage par équipe dans le curriculum de médecine : la force de la complémentarité (APPE201)

Public cible

Vous prévoyez ou vous êtes déjà impliqués dans des activités d'apprentissage par problème (APP) ou d'apprentissage par équipe (APÉ)? Cette formation s'adresse aux membres du corps professoral du programme de médecine.

Contexte

Dans le but de vous aider à animer ces séances, la formation vous permettra de comprendre les fondements pédagogiques et le déroulement de ces activités d'apprentissage, de même que la façon dont elles sont complémentaires pour faciliter l'acquisition des connaissances cliniques et fondamentales des personnes étudiantes.

Par le biais d'éléments de présentation, d'activités d'analyse et de discussions en groupe, vous pourrez vous approprier ces méthodes ainsi que des stratégies d'animation efficaces dans les situations présentant les défis les plus fréquents. Cet atelier interactif permettra d'approfondir vos différents rôles, de l'animation à l'appréciation de l'agir compétent des personnes étudiantes et de faire face aux défis d'animation que vous rencontrerez dans le cadre de ces activités.

Objectifs

À la suite de cette formation, les participantes et participants seront en mesure de :

1. Animer des séances d'APP et d'APÉ en respectant le déroulement prévu par le programme;
2. Adopter le rôle de facilitateur en favorisant l'apprentissage actif des personnes étudiantes;
3. Apprécier l'agir compétent des personnes étudiantes en situation de partage de connaissances en petit groupe.

QUAND

Le 8 décembre 2026
12 h 30 à 16 h 00
(Heures de l'Est)

DURÉE

3.25 heures

LIEU

Microsoft Teams

TÉLÉCHARGEZ OU CONNECTEZ-VOUS À LA PLATEFORME MICROSOFT TEAMS EN SUIVANT LE LIEN QUE VOUS RECEVREZ DANS UNE INVITATION CALENDRIER OUTLOOK.

Date limite d'inscription :
7 décembre 2026

Autres dates et lieux disponibles

2 septembre 2026, Microsoft Teams

25 novembre 2026, Microsoft Teams

Référentiel de compétences pédagogiques

Le contexte d'enseignement de cette formation est :

- l'enseignement en contexte de classe structuré par le programme.

Les compétences liées au processus d'enseignement (PIER) pour cette formation sont :

- Planifier des situations d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation;
- Intervenir dans le cadre d'activités d'enseignement-apprentissage;
- Évaluer la performance des apprenants;

Informations additionnelles

Cette formation est reconnue dans la tâche de professeur de la FMSS.

Animation

Animation :

P^{re} Carolina Lucena Fernandes, Département de médecine

P^{re} Kim Pion, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

Conception :

P^{re} Ann Graillon, Département de pédiatrie

P^{re} Carolina Lucena Fernandes, Département de médecine

P^r Frédéric Balg, Département de chirurgie

P^{re} Kim Pion, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

P^{re} Marie-Christine Boucher, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

P^r Shane Aubé, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

P^{re} Stéphanie Lemay, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

M^{me} Sylvie Houde, Centre de pédagogie des sciences de la santé

M^{me} Nadia Turgeon, Centre de pédagogie des sciences de la santé

Comité scientifique :

P^{re} Carolina Lucena Fernandes, Département de médecine

P^{re} Marie-Josée Leblanc, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

P^{re} Ghislaine Houde, Département de médecine

P^{re} Marie-Pier Villemure, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

Accréditation

Cette activité est accréditée par le Centre de formation continue (CFC) de la Faculté de médecine et des

*sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke qui est pleinement agréé par le Collège des médecins du Québec (CMQ) et par le Comité d'agrément de l'éducation médicale continue (CAÉMC). Pour les professionnels de la santé, le CFC remet une attestation de présence de **3 heures et 15 minutes** de formation accréditée. Les participants doivent réclamer un nombre d'heures conforme à la durée de leur participation.*

*Selon le règlement du CMQ, cette formation correspond à **3 heures et 15 minutes** d'activités de développement professionnel.*

*La présente activité offre une portion d'apprentissage collectif agréée (section 1) au sens que lui donne le programme de Maintien du certificat du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC). Vous pouvez déclarer un maximum de **3 heures et 15 minutes** de section 1.*

*Ce programme d'apprentissage en groupe d'un crédit par heure répond aux critères de certification du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC), a reçu la certification du CFC et donne droit jusqu'à **3 heures et 15 minutes** de crédits MainPro+.*

Cette formation est reconnue dans la tâche de professeur de la FMSS.

Prenez note que le délai maximum pour la délivrance de l'attestation est de 15 jours ouvrables.